

Image not found or type unknown



Demande de renseignements recours suite at

Par **grossedinde71_old**, le 12/11/2007 à 22:27

Bonjour,

j'ai été victime d'un accident du travail en 1998, je me suis cassée le nez.

On m'a dit que je pourrais solliciter mon ancienne entreprise pour financer une éventuelle opération de chirurgie esthétique.

Est-ce vrai? Et n'y a-t-il pas un délais de prescription?